

## **LES PARADOXES DE LA DEMOGRAPHIE ET DE L'ECONOMIE ALGERIENNE**

### **CRISE ET RETOURNEMENT DU COMPORTEMENT FECOND : QUELLES LIAISONS?**

OUFRIHA Fatima -Zohra

Professeur Agrégée

Directeur de Recherche

Parler de la croissance démographique en Algérie, c'était pendant longtemps, s'interroger sur les causes du maintien à un niveau élevé de la fécondité face à une baisse rapide de la mortalité et de la pression élevée du nombre et donc des charges récurrentes qu'elle faisait peser sur l'économie. Examiner son évolution récente, c'est au contraire se poser la question des causes réelles de sa chute rapide et drastique, largement inattendue par ailleurs.

Cette croissance paraissait d'autant plus exceptionnelle par sa vigueur durant, la première phase qu'une politique active de développement est alors vigoureusement menée. Au delà de la politique d'industrialisation qui fait reculer le taux de chômage et augmenter les salaires, des politiques sociales diversifiées entreprennent la modernisation de la société algérienne. L'ampleur de la chute enregistrée, le laps de temps très court pendant lequel elle se réalise, semblent d'autant plus étonnants et paradoxaux que cette métamorphose du comportement procréateur se produit dans une période de crise économique profonde avec baisse de l'activité des revenus, et de l'emploi et donc remontée spectaculaire du taux de chômage et de la pauvreté... Ne disait-on pas à une certaine période que le lit de la misère est fécond?

Cette évolution de la fécondité semble d'autant plus paradoxale qu'elle se produit durant une période marquée par la promulgation d'un Code du statut personnel (1984) particulièrement répressif pour les femmes, la montée et l'apogée d'un courant intégriste (1990-98) d'une rare virulence fortement opposé aux pratiques contraceptives et au célibat prolongé tous facteurs présumés d'une haute fécondité et qui pouvaient faire craindre le maintien voire l'accentuation des tendances natalistes. Or il n'en fut rien. Si l'Algérie s'est engagée de façon tardive dans la baisse de sa fécondité c'est de façon plus brutale et plus rapide qu'elle accomplit son retournement de comportement procréateur, la transition de sa fécondité. (Oufriha 1998 et 2001).

Qu'est-ce qui explique la force et la vigueur du retournement du comportement procréateur en Algérie alors que beaucoup d'appréhensions étaient plus ou moins légitimement formulées à cet égard? Au delà des modifications caractéristiques individuelles des femmes, que toutes les études mettent en relief, quels ont été les ressorts d'une telle mutation?

On sait que les théories actuelles en matière de baisse de la fécondité sont beaucoup plus complexes et diversifiées que ne le laissait supposer une dichotomisation initiale entre les facteurs explicatifs. Beaucoup de travaux (Tabutin, 1995) ont montré qu'il n'y a pas une transition, mais des transitions. Les explications économicistes qui faisaient de l'industrialisation le passage obligé de la transition féconde ont reculé, ou se sont assouplies quant à l'action des facteurs économiques. On peut dire que dans certains cas, elles se sont inversées, dans la mesure où la baisse de la fécondité n'est plus attribuée à une forte croissance mais au contraire à la crise. Elles ont été aussi relayées ou remises en cause par des explications de nature culturaliste plus centrées sur les changements des mentalités et donc plus micro-sociologiques. L'évolution des théories récentes montre qu'il y a plusieurs approches mais surtout que certaines intègrent les facteurs économiques et culturels. En Algérie, les deux types d'explications, qui ne sont pas exclusives les unes des autres, peuvent être avancées. La première est de nature économique, la seconde de type culturaliste.

## **I - UN FLECHISSEMENT DE LA NATALITE TARTIF MAIS RAPIDE**

En Algérie, c'est à partir de 1985 qu'une décroissance constante et régulière des naissances se fait jour. Les chutes les plus drastiques correspondent cependant à deux dates charnières : 1986 (moins de 80.000 naissances par rapport à 1985) et 1995 (moins de 65.000 naissances par rapport à 1994) (et encore 57.000 de moins en 1996 !). En termes de taux, la chute de la natalité est encore plus sensible. A partir de 1985, ce taux est inférieur à 40 pour mille (soit la moitié par rapport à 1970). En 1991, il n'est plus que de 20,2 pour mille. Une fois entamé, le déclin de la natalité est rapide et profond, il a même tendance à s'accélérer. Il s'ensuit que le taux d'accroissement naturel qui dépassait largement les 3% durant la période longue qui va de 1961-1977 (avec un pic pour 1969-70) ne représente plus que 1,46% en 1999.

Cette évolution brutale de la natalité traduit une double métamorphose, celle du modèle nuptial réalisée en premier lieu, celle du modèle procréateur qui lui fait suite à partir de 1986.

### **1/ D'abord un bouleversement du modèle nuptial**

#### **1-1- Il y a d'abord une forte régression de l'intensité nuptiale.**

L'universalité et la forte précocité du mariage qui semblaient si caractéristiques de la société algérienne post-indépendance sont remises en cause progressivement par des comportements nouveaux.

Globalement entre 1966 et 1992, les proportions de personnes mariées passent de 55,3% à 42,3% pour les femmes et de 54,3% à 40 % pour les hommes. Au recensement de 1998 ils ne sont plus respectivement que de 31,8% et de 30,3%. Le calendrier lui même de ces mariages se modifie profondément. L'EASME montre que le taux de mariage des femmes de la tranche d'âge 15-19 ans et 20-24 ans baisse fortement lorsqu'on se dirige vers les groupes d'âges inférieurs. Ce dernier passe ainsi de 262 pour mille pour les femmes âgées de 45-49 ans à 50 pour mille pour celles de 20-24 ans.

La proportion de femmes célibataires pour la tranche d'âge 20-24 ans passe de 11% en 1966 à 52% en 1987 et à 76,46% en 1998.

### **1-2- et donc une forte augmentation de l'âge moyen au premier mariage.**

Globalement on se marie de plus en plus âgé en Algérie. Entre 1966 et 1987, le recul de l'âge au mariage est de 5,4 ans pour les femmes et de 3,8 ans pour les hommes. De 1966 à 1992, le recul de l'âge moyen de 7 ans pour les deux sexes, tend à rendre plus faible l'écart d'âge traditionnel entre les deux sexes et le déséquilibre au profit des hommes (Fargues, 1988). Ce bouleversement est plus accentué pour les populations urbaines et les couches les plus instruites. A partir de 1992 il semble être généralisé à l'ensemble de la population et atteint des niveaux très (trop ?) élevés : 25,9 ans pour la femmes (mais 30,3 ans pour celles dont le niveau d'instruction est secondaire et plus) et 30,1 ans pour les hommes (mais 31,6 ans pour ceux dont le niveau d'instruction est secondaire ou plus).

Au recensement de 1998 il atteint 31,33 ans pour les hommes et 27,62 ans pour les femmes. Paradoxalement l'écart d'âge semble plus important dans les villes que dans les campagnes.

Tab. n°1 : Age moyen au premier mariage au recensement de 1998, selon le lieu d'habitat

	Masculin	Féminin	Ecart
Aggloméré chef li	31,79	27,90	3,89
Aggloméré second	30,77	27,18	3,59
Zone eparse	29,97	26,88	3,11
National	31,33	27,62	3,71

### **1-3- Recul de l'âge ou crise du mariage?**

La modification drastique de l'âge au premier mariage concerne aussi les campagnes où ce recul a été plus important. Il en est de même de la proportion de mariés et donc du schéma de nuptialité.

Une première lecture de type purement démographique peut faire considérer cette évolution comme très positive puisqu'elle signifie une diminution importante de la natalité. Mais ces âges brusquement trop élevés dans une société traversée, malgré tout par les normes et valeurs de la société patriarcale arabo-musulmane posent un véritable problème de société. Ils excluent de toute sexualité normale des quantités considérables de jeunes mûrs à tous les points de vues et aucun mécanisme culturel permettant de vivre une telle situation (et de la sublimer) n'existe pas ailleurs. N'y a-t-il pas alors crise de mariage ? crise du mariage qui se confond avec celle de la jeunesse : celle-ci constitue une catégorie sociale et non biologique. Chômage et célibat élevés créent une masse de jeunes... en attente d'un statut d'adulte en même temps que d'un travail et d'un toit distinct de celui des parents...

## **2- Mais rapidement on enregistre aussi un changement de comportement procréateur.**

### **2-1- Il est d'abord global**

Le changement de comportement procréateur va alors rapidement et largement emboîter le pas au bouleversement du modèle nuptial dans le sens de la baisse. Cela se traduit par une modification drastique du profil de l'indice synthétique de fécondité. En 1970, il atteignait et dépassait le chiffre de 8.

Son inflexion va être nette à partir de 1986, où il n'est plus que à 5,5 et en 1993, à 4. En 1995, il tombe à 3,62 et en 1999 à 2,65 dans un mouvement continu de repli, plus fortement marqué au cours des deux années charnières déjà notées. La transition du comportement fécond plus tardive que pour les deux autres pays maghrébins une fois entamée, est beaucoup plus rapide et plus accélérée. En 1994 l'Algérie rejoint le taux de natalité du MAROC.

### **2-2-il concerne ensuite toutes les tranches d'âges**

Cette baisse de la fécondité qui concerne tous les groupes d'âges est beaucoup plus forte chez les plus jeunes d'entre eux. L'EASME saisit nettement le fléchissement des taux de fécondité par âge à travers le temps.

La baisse la plus forte est évidemment celle du groupe 15-19 ans.

Elle est de 73% entre 1980 et 1990, mais de 81,6% entre 1970 et 1990. Pour le groupe des 20-24 ans, cette baisse atteint respectivement 52% et 57,7% pour les mêmes dates.

Pour l'ensemble des autres groupes, le recul moyen reste important, puisqu'il est de 30% et de 47,4%, pour les mêmes dates toujours.

Les résultats de **L'EASME** montrent bien que si entre 1980 et 1985 la baisse de **L'ISF** découle essentiellement de la variation de la proportion d'individus mariés (modèle nuptial.) entre 1985 et 1992, elle résulte de la baisse de fécondité légitime.

Les variations les plus importantes concernent les groupes d'âges 25-29 ans dont la fécondité passe de 375 pour mille à 302 pour mille et 35-39 ans dont la fécondité passe de 270 pour mille à 183 pour mille en l'espace de cinq ans seulement.

### **2-3- Il concerne aussi bien les villes que les campagnes.**

La baisse croissante de **L'I.S.F** concerne depuis 1985 aussi bien les villes que les campagnes algériennes. La chute a été plus précoce et plus rapide en milieu urbain (41%) qu'en milieu rural (34%) sur l'ensemble de la période 1980-90. A partir de 1985, cependant, c'est au niveau des campagnes que le " décrochage " va être le plus fort. En effet le recul enregistré dans les villes, pour la période 1986-1992, n'est que de 1,6 point alors qu'il atteint 2,4 points pour les campagnes. Cette modification du comportement tend à se propager du Nord au Sud.

### **2-4- Il révèle un impact décisif de la scolarisation des femmes.**

Le seul niveau d'éducation primaire complet fait reculer le nombre moyen d'enfants par femme de 2,6 par rapport à celles qui n'ont jamais été scolarisées, ce qui est énorme! **L'EASME** révèle que les femmes ayant un niveau d'instruction secondaire et supérieur ont actuellement moins de deux enfants et donc ne se reproduisent même plus! Le mouvement de glissement de la fécondité, en fonction du niveau d'instruction, est très nettement perceptible chez les nouvelles générations.

Qu'est ce qui peut expliquer la rapidité et la massivité du retournement du comportement fécond au delà des caractéristiques individuelles des femmes, dont nous avons présenté celles qui nous semblent les plus agissantes de ce point de vue là en Algérie? (recul de l'âge au mariage et instruction des femmes...)

Compte tenu de la simultanéité des mouvements, il nous semble que la politique de planification familiale menée de façon de plus en plus énergique à partir de 1983 a été décisive dans la concrétisation d'un tel changement. En même temps qu'elle répondait à une demande latente, elle révélait aussi, celle qui autrement serait resté inexprimée. En effet, cette politique va s'appuyer sur une double démarche:

- Elle leve les contraintes morales éventuelles par l'implication des autorités religieuses (Le conseil supérieur islamique) par le biais une **Fetwa** de liceité.

- Elle articule progressivement une politique de l'extension de l'offre doublée d'une politique de la diffusion de l'information.

Cependant une telle évolution va se réaliser de façon paradoxale dans un contexte économique et culturel sensé être favorable à un fort natalisme.

Il n'en fut rien du fait de certaines caractéristiques et donc des paradoxes qui vont jouer à ce double niveau.

## **II - CHOCS EXTERIEURS, RUPTURES DE REGULATIONS ET COMPORTEMENT FECOND**

### **1.1 - La vision globale : quelle pertinence pour la théorie de la transition démographique ?**

Pendant longtemps la relation la plus forte et la plus controversée aussi, a été celle qui lie réduction de la fécondité et développement économique. Deux thèses majeures et antithétiques s'affrontaient en la matière, pour poser, l'une la primauté de la planification familiale, l'autre celle du "développement" économique. Ces deux thèses, extrêmes et réductionnistes, faisaient preuve d'un certain linéarisme. Elles vont être, plus ou moins contredites, par les réalités et les évolutions concrètes.

Le contenu du développement, assimilé souvent uniquement à la hausse de l'indicateur synthétique censé le traduire (P.I.B ou Revenu par Habitant) est souvent à la base de méprises ou de biais dans l'analyse des évolutions enregistrées dans la réalité (Latouche, 1990, 1991).

On fera observer tout d'abord que cet indicateur fait abstraction des sources du revenu et des modalités de sa distribution et donc du type d'économie et de société concrète auxquels il renvoie. L'économie de la rente et les mécanismes sociaux et économiques qu'elle a enclenchés, en particulier dans les pays pétroliers, semblent y échapper.

L'expression même de «développement» semble trop connotée et reliée à des politiques et pratiques traduisant souvent une vision simpliste et aliénée du changement social qui affecte une société. (Austry, 1995. Latouche, 1990, 1991). Ce dernier n'a finalement pas pris les chemins promis par les développeurs de tous bord, furent-ils «marxistes» ou «rostowiens», planificateurs ou libéraux (Albagli, 1994).

Ceci explique qu'actuellement un certain consensus se fait jour concernant les facteurs démographiques pour dire qu'ils n'ont pas nécessairement joué un très grand rôle, soit pour freiner soit pour promouvoir le développement. En effet, si ces deux types de phénomènes sont étroitement imbriqués, il n'y a pas de liaison univoque (dans un sens ou dans l'autre) entre eux. Il n'y a pas donc de lien causal ni mécanique.

Cela remet en question quelque peu la théorie de la transition démographique initiale telle que développée par exemple par des auteurs comme Landry ou Notestein. Fortement économiciste, elle affirmait que les problèmes démographiques seront réglés automatiquement par la croissance économique. Cette dernière étant assimilée au développement et ce dernier était mesuré par le P.I.B. Il est normal dans ces conditions que pour les pays «pétroliers» et donc les pays Arabes, on ait trouvé des liaisons inverses (fargues). Le brusque accroissement du PIB, de beaucoup d'entre eux, n'avait rien à voir avec un quelconque «développement». Etant entendu que ce dernier est le résultat réussi, d'une incorporation plus forte de la force de travail et d'une augmentation sensible de sa productivité, qui conditionne et accompagne celle de la productivité de l'entière économie et donc de tous ses facteurs de production. Une telle évolution étant le résultat d'une diversification accrue des activités économiques. Or ce n'est pas du tout le cas en l'occurrence, et le brusque accroissement a été suivi par une non moins brusque baisse des revenus.

Cette vision macro-économique, fortement déterministe se doublait d'un évolutionnisme teinté d'ethnocentrisme : l'avenir du Monde serait préfiguré par l'Histoire passée de l'Occident. C'est implicitement ce qui dicte la vision des planificateurs algériens et explicitement la vision des décideurs et du politique telle qu'exprimée en particulier à Bucarest en 1974 ou telle qu'affirmée constamment par le Président Boumediène.

Aussi, les premiers débats sur le retard de la seconde phase de la transition démographique pour les pays du Sud étaient-ils d'autant plus passionnels que se développait à l'échelle mondiale une peur de la «bombe démographique» et une obsession des risques que ferait courir à ces pays et aux autres, cette croissance qualifiée de «galopante». En Algérie, cette thèse va être reprise au tournant des années 80, de façon édulcorée pour lui imputer l'échec du développement et de l'industrialisation. La croissance démographique devient alors le bouc émissaire de résultats économiques auxquels elle était largement étrangère. (Aouragh, 1999).

On vient de montrer grâce aux efforts de synthèse et de mise en perspective, entamés ces dernières années, «qu'il n'y a pas un chemin unique, une seule explication de la transition notamment quand il s'agit de la fécondité» (Tabutin, 1992) ce qui rejoint aussi les remises en cause des certitudes des voies économiques du développement des années 60. On est bien obligé de reconnaître que «toute société développe son propre système de reproduction qui détermine un certain équilibre entre sa fécondité, sa mortalité et ses migrations et dont résulte la croissance même de la population» (D. Tabutin, 1986). La transition de la fécondité n'est donc pas atteinte par les mêmes voies et surtout n'obéit ni aux mêmes temporalités ni aux mêmes rythmes, ni aux mêmes causes selon les différents pays.

## **1.2 - Développement et problèmes de population**

De plus, sous le même vocable de «développement» se cachent des réalités, des politiques et des pratiques économiques fortement dissemblables, face en particulier à quelques problèmes majeurs de population tels que les étudient plus spécialement les économistes.

- Le premier, concerne la forme et les modalités concrètes de la mobilisation productive. C'est, posé en d'autres termes, le problème de l'incorporation du travail, par rapport au capital et aux ressources naturelles dans le processus productif, formalisé dans la fonction de production macro-économique de type Cobb-Douglas par le courant néo-classique. Ce dernier n'a pas été réalisé de la même manière, suite au taux d'accumulation, au choix des secteurs d'activité et des filières de production suite aussi, au choix des techniques effectués et à leur degré d'intensité en travail. C'est de l'ensemble de ces choix, effectués de manière explicite ou implicite, que dépendent les taux d'activité globaux, à une période déterminée mais aussi de période en période

- Le second problème concerne l'articulation, réussie ou pas, des politiques productives sectorielles (industrie, agriculture, service...) à celles de qualification de la main-d'oeuvre. Le contenu de ces dernières étant crucial par rapport au projet développementiste et à sa réussite ou son avortement (Salomon et alii, 1994) cela va au delà des taux d'investissement et des niveaux d'instruction (et/ou de santé) dans un pays déterminé. La qualité réelle d'une population active, ses niveaux et ses formes de compétences sont largement à la base des hausses de productivité du travail. C'est une construction, laquelle peut être à la base de celle, plus large, d'avantages comparatifs.

On peut alors essayer de poser quelques éléments d'interprétation pour tenter d'expliquer comment l'articulation de ces différents éléments a joué en Algérie pour produire des mouvements d'amplitude aussi forte, d'abord dans le sens d'une poussée démographique - ensuite dans le sens d'un retournement aussi rapide et aussi profond de la fécondité. (Oufriha 1988, 2001-1986)

- La baisse de la natalité et de la fécondité ne s'est pas réalisée concomitamment à la hausse du niveau de vie, et à la baisse de la mortalité et ne pouvait pas l'être, compte tenu du contexte démographique initial et des mécanismes de richesse «soudaine» et «exogène» producteurs d'emplois, d'avantages sociaux et de mobilité sociale ascendante. Cette période est marquée par un premier choc «positif»(1) d'origine externe qui se greffe sur une société patriarcalo-musulmane où prédominent encore des valeurs natalistes.

- Cette baisse va se réaliser au contraire dans une période de crise intense suite au premier grand contre-choc pétrolier où les résultats et les effets de la politique de développement et de surendettement, combinés à l'économie de la rente, produisent une situation contradictoire et contrastée. Ce second choc d'origine externe est «néгатif»(1). En effet, les recettes pétrolières

tombent de 12,8 milliards de \$ en 1985 à 8,3 milliards de \$ en 1986, soit de 63 à 40 milliards de DA (en termes bruts)(2). Des mouvements successifs de baisse vont largement amputer les revenus extérieurs (balance commerciale) et intérieurs (budget de l'Etat) de l'Algérie. L'ensemble des agrégats macro-économiques va en être affecté profondément et ce d'autant qu'entre temps le pays s'est lourdement endetté.

La baisse brutale des recettes d'exportation, le changement drastique des termes de l'échange, vont avoir un impact d'autant plus fort sur l'économie algérienne, que devenue paradoxalement mono-spécialisée et donc mono-exportatrice, elle se révèle plus vulnérable parce qu'encore plus extravertie que dans la spécialisation coloniale qu'elle a totalement supprimée et qui finalement se révèle être moins étroite que celle mise en place sous couvert d'industrialisation!

Durant la première phase (1970-1985), le volume des recettes pétrolières avait assuré une position favorable à l'Algérie sur le marché des capitaux. Elle privilégie alors un endettement privé auprès des banques (européennes, japonaises, américaines ...) à un endettement public. Ce faisant, les taux et les délais de sa dette sont plus défavorables que ceux de ses deux pays voisins immédiats. (Maroc, Tunisie)

Durant la deuxième phase l'endettement devient rapidement strangulatoire, surtout en termes de délais, de maturation de la dette car, à partir de cette date (1986), l'Algérie s'endette fortement à court terme, à l'aide de crédits commerciaux pour faire face à des importations «incompressibles» dont celles liées à l'alimentation de base de sa population. En effet l'accroissement de cette dernière s'est réalisé moyennant recours massif à l'importation pour assurer subsistances (denrées alimentaires) et soins (produits pharmaceutiques). Le traitement inapproprié de la dette, amène très rapidement le remboursement à des niveaux quasi égaux ou supérieurs aux exportations (dans les années 1990) qui font craindre la cessation de paiements...

Au delà des recettes pétrolières, fortement erratiques dans le sens de la hausse comme de la baisse et donc fortement volatiles, c'est l'échec des politiques industrielle et agricole et des tentatives de réorientation entamées en 1980 (Restructuration des Entreprises) puis en 1988 (Autonomie des Entreprises Publiques) qui est consommée durant cette période. Les deux types d'échec se combinent et semblent alors dicter les nouvelles structures productives de l'Algérie. L'échec industriel se manifeste par l'incapacité du «système» (arrêté brutalement en 1979) de devenir endogène et, de rester structurellement dépendant des importations. Il n'arrivera jamais à utiliser de façon correcte les capacités de production installées, ne satisfera pas la demande et surtout n'exportera rien pour procurer les devises nécessaires au remboursement des sommes empruntées. Ses difficultés, au lieu d'être résolues sont reportées sur le secteur des hydrocarbures. C'est la pétrolarisation extrême de l'économie algérienne, l'algérien disease, qui se met en place. (Y. Benabdellah, 1999).

C'est elle qui bloque l'économie algérienne et qui signe son incapacité à créer de l'emploi. Par ailleurs, l'échec agricole c'est la montée rapide, forte et qui va devenir structurelle de la «dépendance alimentaire», c'est à dire de la nécessité d'importer les biens alimentaires de base ou biens-salaires. Poussée démographique, échec de l'intensification mais surtout distribution de revenus sans contrepartie et mise en place de systèmes de prix distordus et désincitateurs pour les producteurs et incitateurs pour les consommateurs - provoquent une économie de gaspillages à tous les niveaux et de «fuite» des produits subventionnés aux frontières.

Il y a surtout blocage de croissance qui se traduit par un P.I.B en régression constante d'une année sur l'autre pratiquement durant toute la décennie (1986-1995). 1996 constitue la première année où on enregistre un léger retour à la croissance (3,8%). La baisse générale du niveau de vie se traduit par la régression du P.N.B par habitant qui passe de 2280 \$ E.U en 1987 à 1580 \$ E.U en 1995 (Banque Mondiale, 1997). Au cours de cette période, l'inflation passe de un à deux chiffres et atteint les 30% en 1993, ce qui réduit fortement le pouvoir d'achat des ménages. Les importations sont sérieusement limitées pour faire face au service de la dette. La perte de certains avantages est de plus en plus inégalement supportée, suite aux nouveaux mécanismes de création et de répartition du Revenu National : Taux de chômage de plus en plus élevé en particulier dans la population jeune d'un côté mais développement d'activités privées commerciales, spéculatives dont une grande partie en informel (Henni, 1991) à la base des nouvelles fortunes de l'autre. La société algérienne subit d'autant plus violemment le «choc» de 1986 qu'il se traduit par une rupture généralisée de l'approvisionnement des biens de base qui provient de l'Extérieur.

Elle va intérioriser progressivement la précarité de sa «richesse» en se rendant compte que l'emploi n'est plus garanti... Elle va résister d'abord violemment (grèves) aux premières mesures d'auto-ajustement structurel, et obtenir gain de cause (relèvement des salaires...). Mais dans un contexte où la production fortement liée aux approvisionnements extérieurs, ne cesse de régresser... L'absence de croissance économique et de création d'emplois se traduit par une détérioration durable des conditions de vie et d'augmentation de la pauvreté telle que l'on peut la saisir à travers le tableau suivant :

Tableau N° 27 : Evolution de la croissance, des revenus et de la consommation des ménages (en %)

Source : Estimations de la Banque Mondiale basées sur des données du Conseil National de la Planification - Algérie - 1987.

La situation économique empire alors à tous les points de vue. Ceci est fortement accentué par le peu de flexibilité des structures productives mises en place. L'ajustement tardif, sous la houlette du FMI (1994) est d'autant plus dur, et surtout plus durement ressenti, que présenté pendant longtemps comme inacceptable.

Mené avec une poigne de fer, le P.A.S, privilégie l'équilibre extérieur et les variables monétaires et financières dans une conception fortement monétariste du nouveau type de régulation (Oufriha, 1995) qui se met en place dès le tournant des années 1990 avec en particulier la Loi Monnaie-Crédit, mais qui s'accroît au fil des années.

Le retournement de comportement procréateur accompagnant et confortant la modification du schéma nuptial, la chute de la natalité particulièrement élevée lors des deux années charnières (1986-1994) ne traduit-il pas alors un effet de «choc traumatique» sur la Société algérienne qui va au delà de la régression des recettes extérieures de 1986 et donc au delà du contre-choc pétrolier en lui-même? De plus les événements tragiques qui marquent cette période n'y sont sûrement pas étrangers.

La demande et la diffusion rapide de contraception, de plus en plus disponible, vont être d'autant plus fortes que les enfants largement scolarisés par ailleurs, et qui donc ne partagent plus les mêmes attitudes et valeurs que leurs aînés non seulement ne constituent plus une voie de promotion, mais posent des problèmes de plus en plus aigus à leurs parents. Ils restent souvent à leur charge, jusqu'à un âge avancé, dans une co-résidence parfois forcée et conflictuelle. La cohabitation dans des espaces clos et restreints, non extensibles, de générations à idéologies fortement contrastées, n'est plus sans heurts. De plus, on peut dire que

durant cette période, la balance coûts/avantages d'un enfant s'inverse. L'enfant qui ne travaille plus, ne rapporte plus rien à ses parents, mais coûte de plus en plus cher, suite à sa scolarisation et aux frais, de plus en plus étendus, qu'elle requiert des ménages : Forte augmentation des prix des produits scolaires et nécessité de cours privés de soutien ou de rattrapage.

La plasticité des structures économiques reste faible et le secteur informel qui fait vivre ou survivre ailleurs et qui surtout fait accepter ou changer éventuellement la réalité, tout en mettant en oeuvre des mécanismes sociaux plus larges, reste ici plus largement décrié et combattu qu'ailleurs par les instances officielles (Oufriha, 2000). Quand il existe, il ne se greffe que très peu sur des mécanismes productifs mais beaucoup plus sur des mécanismes de circulation. La «modernisation» ayant été plus radicale qu'ailleurs, a été plus fortement destructrice des mécanismes de production et des cohérences sociales antérieures. Il est vrai que cette dernière se greffait sur un milieu déjà particulièrement déstructuré par une longue colonisation et une guerre d'Indépendance longue et meurtrière.

Cependant, malgré la crise qui se traduit par un recul du PIB, l'Algérie enregistre, en particulier ces dernières années, un accroissement de son indice du développement humain (PNUD, 1996) comme résultat de politiques éducatives et sanitaires beaucoup plus soutenues et dont les effets se font sentir à plus long terme.

Son IDH passe alors de 0,358 en 1970, à 0,528 en 1990 et à 0,746 en 1996 (Rapports PNUD 1993-1996). Elle est passée du 88ème rang en 1990 au 69ème rang en 1993, sur le plan mondial. Les résultats positifs des politiques d'éducation et de santé amortissent et contrebalancent ceux en sens inverse du Revenu. Il est intéressant de noter que l'Algérie se situe à un niveau similaire à celui de la Tunisie et avec exactement le même type de décalage de l'IDH par rapport au PIB. (Rapport PNUD, 1996).

Le programme de contrôle des naissances va alors trouver un terrain de plus en plus réceptif à cet égard. Sans que l'on puisse lui imputer (totalement) le retournement enregistré, il a contribué et surtout permis les changements d'attitudes et de comportements en procurant informations et moyens. Ces derniers ont été reçus par des femmes de plus en plus instruites et surtout de moins en moins enclines à se laisser enfermer (uniquement) dans des maternités répétitives... et ce, contre toute «attente» et contre tout pronostic qui se serait basé uniquement sur le contenu du Code du Statut personnel et/ou sur la montée de l'Islamisme et des Lectures qui attribuaient à l'Islam, un natalisme sui generis. S'agit-il d'un type de réponse positif, en liaison (aussi) avec la crise économique et où les «femmes algériennes inventent (alors) leur modernité» (Djeghloul, 1997) en dehors des sentiers battus?

Finalement, l'explosion démographique qui a accredité l'idée d'une démographie galopante, absolument incontrôlable, n'a pas perduré. Un vaste mouvement de retournement des comportements féconds s'est amorcé. La seconde phase de la transition démographique semble alors solidement entamée et de façon forte et structurelle, puisque la baisse de l'ISF, est, une fois entamée, continue sur toute la période. Le mouvement résulte de la transformation des conditions de vie (et d'habitat) et des caractéristiques individuelles des femmes qui ont été profondément bouleversées par les politiques mises en place à cet effet. Ils est conjugué à une politique active du planning familial dans un contexte de crise et d'épuisement de l'économie de la rente (Oufriha, 1999 et 2001).

La crise en Algérie est donc celle de la régulation de l'économie et de la société, suite à l'amenuisement de la rente et des ajustements drastiques réalisés. Cette situation est accentuée sur le plan politique par une perte de légitimité de l'Etat qui ne peut plus remplir, comme durant la période antérieure, le rôle d'agent principal de redistribution de la manne financière.

Après une politique d'industrialisation intense et tous azimuts, le rythme de croissance de l'économie algérienne, devenue «paradoxalement» mono-exportatrice (95 à 98%) de ressources énergétiques, et donc largement modelé par des fluctuations extérieures (de prix, de quantité, etc...) complètement erratiques. «L'algerian disease» (Benabdellah, 1999) rend l'économie algérienne hautement explosive.

L'instabilité externe du pays a finalement été fortement accrue suite à deux caractéristique majeures du marché de l'unique matière première exportée : volatilité des prix du baril du pétrole soumis à fortes fluctuations et instabilité du cours du dollars dans lequel il est libellé. De plus, les effets des chocs extérieurs ont été accentués par des politiques internes qui n'ont pas été contracycliques et donc atténuatrices, mais au contraire amplificatrices de mouvements rapides et violents du contexte international.

Le choc «positif» de la mi-décennie 70, constitué par la hausse des cours du pétrole avait conduit à des sur-investissements et des gaspillages de ressources. Le choc «négatif» de la mi-décennie 80 se traduit par la conjonction de déséquilibres financiers internes et externes dans un contexte extérieur défavorable (hausse des prix des importations, augmentations des taux d'intérêts internationaux qui deviennent positifs en termes réels...). Il n'y a pas eu action de mécanismes stabilisateurs pour atténuer les chocs et contre-chocs d'origine externe. L'économie algérienne semble avoir perdu tous ses mécanismes endogènes d'atténuation des chocs extérieurs et donc être devenue beaucoup plus vulnérable vis à vis de l'Extérieur.

La crise en Algérie résulte largement aussi du type de la gestion de la dette. Contractée dans la première phase pour, théoriquement, accélérer l'industrialisation en cours et dans la seconde face pour faire face aux remboursements, nourrir la population et maintenir un minimum

d'activités des unités industrielles. En fait, et sur toute la période elle servira largement à financer la mise en place des installations pétrolières et gazières. La dette s'articule alors à la rente en une spirale perverse, les hydrocarbures deviennent absolument nécessaires et la seule source de devises pour payer la dette. Pour pouvoir les extraire et les exporter, il faut s'endetter au préalable. Le pari effectué sur une certaine forme d'industrialisation ayant échoué, par suite de l'incapacité d'endogénérisation des mécanismes de reproduction de l'économie, ces derniers n'ont pas été maîtrisés et canalisés. L'instabilité extérieure s'est transformée en dépression interne profonde, qui se traduit par une régression systématique du PIB sur toute la période (1986-1995) d'où éclatement des règles et des modes de régulation antérieurs.

Cette faillite de la régulation économique se double d'une rupture majeure au double plan de la régulation du fonctionnement du politique (Addi, 1990) et de celle de la politique économique et sociale. L'Etat socialo-providence, (Oufriha, 1990), Entrepreneur général du développement distributeur de prébendes et redistributeur de mannes, appuyé sur un parti unique, régi par des compromis à base clientéliste et régionaliste a été violemment remis en cause. Il avait conduit à une fuite en avant dans la dépense au tournant de la décennie 80, amplificatrice finalement des déséquilibres financiers amorcés durant la période précédente alors que le second choc pétrolier avait procuré des ressources considérables.

### **III - NOUVEAU MODELE PROCREATEUR ET STATUT DE LA FEMME EN ALGERIE : UNE REVOLUTION SILENCIEUSE**

Les travaux sur le genre, permettent de mieux expliquer le statut respectif des hommes et des femmes, qui ne peuvent se réduire à des niveaux d'instruction ou à des taux d'activités féminins et mettent l'accent sur les différences sociales et non plus biologiques entre les sexes. Cette conception culturaliste met en lumière une situation de négociation de la fécondité déterminée par l'autonomie des femmes et leur degré de pouvoir ou «empowerment» (T. Locoh, 1996) au sein du couple.

Cette grille d'analyse nous permettra de mieux comprendre et d'expliquer pourquoi une problématique, elle aussi d'essence culturaliste, mais centrée sur les structures familiales patriarcales (considérées comme immuables) et/ou l'Islam (considéré comme nataliste par essence) échouent à expliquer les évolutions constatées récemment.

#### **3.1 - Islam, Islamisme et comportement procréateur en Algérie**

La montée de l'islamisme politique et militant a fait craindre à certains auteurs un blocage de la transition féconde, surtout là où, il se montrait virulent et massif. Cette hypothèse semblait d'autant plus plausible en Algérie (Fargues, 1986, 1988) qu'au delà de la force de ce mouvement et de son discours, un code du statut personnel, particulièrement misogyne qui réinstaure la répudiation, aux lieux et place du divorce, était adopté en 1984. Ce Code, promulgué

dans une période où domine encore un laïcisme implicite (Oufriha, 1994), et donc surtout bien avant les manifestations de l'emprise idéologique intégriste qui culmine en 1990, traduit une nouvelle. Lecture de l'Islam (Arkoun 1981, Oufriha, 1994) bien en retrait sur les comportements sociaux qui se développent en la matière. Cette lecture conforte la vision patriarcalo-islamo-malékite(1) de la famille propre au Maghreb en général. Alors que la période antérieure avait vu se développer une jurisprudence (animée en particulier au statut personnel par des femmes magistrats) plus favorable aux femmes, mais qui ne s'appuyait sur aucun texte de loi.

Ces deux éléments, semblent avoir peu influé sur le modèle nuptial puisque l'âge au premier mariage continue à s'élever, de même qu'ils n'ont pu s'opposer au nouveau schéma procréateur qui se diffuse à partir de 1986, et qui semble relever d'un néo-malthusianisme fortement intériorisé.

Or le mouvement intégriste en Algérie, s'était saisi essentiellement de la question du mariage et de son âge, jugé trop tardif et du développement du célibat jugé répréhensible, bien plus que du nombre d'enfants dans le mariage, que malgré tout, il voulait élevé. Les femmes ayant le devoir de procréer largement et de rejoindre l'espace domestique qu'elles ont déserté, en occupant «indûment» des postes de travail hors de leurs domiciles. On peut même dire, que l'un des facteurs de son succès, en particulier à Alger, et auprès de larges franges de la jeunesse, réside dans la prise en charge du problème du mariage (3). En ce sens, il renoue, dans un contexte et avec des pratiques et des modalités différentes, avec le mouvement islahite des oulémas des années 50.

Mais au plus fort de la tourmente intégriste qui va agiter l'Algérie à partir de 1988, le pourcentage de femmes interrogées (EASME 1992), qui invoquent le motif religieux comme cause de non utilisation de la contraception est paradoxalement très faible (7,1%). Cela rejoint les résultats déjà mis en relief par l'Enquête Nationale de Fécondité (1986) où les femmes «osent exprimer des points de vue divergents sur ce qu'elles pensent être la position de la religion...». Tout se passe comme si, y compris «la femme croyante et pratiquante développait une attitude indépendante en ce qui concerne la procréation et décidait librement pour elle-même, tout en écoutant avec respect les sermons du Vendredi» (Kouaouci, 1992).

Selon le même auteur, la fécondité serait plus basse lorsque les deux membres du couple sont pratiquants : Cela serait valable pour les femmes jusqu'à 40 ans seulement, elle serait plus élevée au delà. On aurait donc affaire à deux groupes de générations de femmes qui ont «compris» et «interprété» différemment les enseignements de l'Islam est la matière ... mais leur Lecture est à l'opposé de celle qu'on attendait ! ...

En particulier, au niveau symbolique les femmes jeunes, vont exprimer des positions qui leur permettent de se reconnaître dans un Islam «libérateur» et donc permissif de la contraception. Loin d'être un obstacle à la planification familiale, la pratique de la prière elle-même serait selon Kouaouci, un facteur favorable, surtout lorsque les deux membres du couple sont pratiquants. Ce serait aussi dans ces couples «que la femme réalise le meilleur statut, qu'elle communique le plus avec son conjoint et que son avis compte dans la gestion du budget!» (Kouaouci, 1992).

Serait-ce que, par «l'Islam» et l'instruction qui leur permet une prise de parole, beaucoup de femmes algériennes (même sous le voile), auraient conquis un meilleur statut, que ne leur accordait la société patriarcale traditionnelle ? Auquel cas, elles auraient emboîté le pas à leurs aînées plus francophones et plus ouvertes sur le monde extérieur et dont les comportements pionniers dans tous les domaines n'ont pas été (totalement) abandonnés.

### **3.2 - Statut juridique et statut réel de la femme en Algérie**

Compte tenu de ce qui précède, on est en droit de distinguer soigneusement, statut juridique et statut réel des femmes. Le premier est certes important et certaines dispositions du Code du Statut personnel de 1984 sont iniques pour les femmes, mais le second est primordial. C'est celui qui semble avoir changé en profondeur et de façon positive, et ce, grâce à la combinaison de certains éléments. (Oufriha, 1998).

- Les femmes sont de plus en plus instruites. Elles constituent 45,8% des effectifs du 1er et du 2ème cycle de l'enseignement moyen en 1994-1995 (contre 39,8% en 1975).

Leurs effectifs dans le cycle d'enseignements secondaire ont eux aussi doublé, mais en un laps de temps beaucoup plus court. Constituant 28% des effectifs en 1975, leur proportion atteint déjà la moitié en 1994 (49,5%) où elles ont donc déjà atteint la parité avec les garçons. Elles sont en passe de l'obtenir pour le supérieur où leur proportion passe de 23,1% en 1975-1976 à 42,4% en 1993-1994.

Ainsi donc le mouvement de scolarisation, après avoir touché de façon plus précoce et plus intense les garçons, creusant un écart entre les deux sexes, largement non scolarisés tous les deux au départ, s'étend de façon plus rapide aux filles. On peut dire que par l'instruction fortement désirée, et ces dernières années au risque de sa vie (1), la société et les familles algériennes ont visé globalement et la modernité et la promotion de la femme. Pour les parents, les études d'une fille, «son capital scolaire» constituent son bouclier et sa protection (Sethra) dans et contre les aléas de la vie et non une quelconque «dot» à monnayer comme le soutiennent certains auteurs. Cette dernière lui étant fourni par le mari et constituant son douaire et son patrimoine propre qu'elle peut (éventuellement) transformer en actif productif..

ou participer au financement de la construction d'un logement familial, en se faisant reconnaître son droit à une quote part de la propriété.

- La forte prégnance du paradigme de l'emploi salarié, à plein temps (et au bénéfice du secteur public) tend à occulter les activités féminines en Algérie. Ce strabisme du statisticien est d'autant plus accentué, que c'est le mari qui répond aux questions de l'enquêteur... et que son «honneur» veut que sa femme ne travaille pas. Il est particulièrement massif dans les zones rurales ce qui explique des taux d'activité déclarés très bas (Oufriha, 1998). Autrement, ce serait signe d'incapacité pour lui, de pourvoir à ses besoins. Ceci, sans compter la négation ou l'occultation, pendant longtemps de toutes les activités informelles où les femmes sont partie prenante, que ces dernières soient traditionnelles et se réalisent dans l'espace domestique et dans le sillage de ce que nous préférons personnellement appeler «l'économie du trousseau, du mariage et des festivités» et non de la dot comme C. Dib-Marouf, (1984) ou qu'elles soient modernes et plus en rapport avec les activités dites de «trabendo» et qui prennent les allures les plus inattendues y compris chez des femmes à niveau d'instruction élevé.

Il n'y a pas ou très peu d'ouvrières-femmes en Algérie. Mais la citadelle médicale, a été conquise, puisque les professions médicales sont fortement féminisées. Le degré de féminisation de certains corps : enseignement justice, etc... est lui aussi important. Cela pèse beaucoup plus dans l'imaginaire collectif!

- Mais c'est au sein de la famille que leur degré d'autonomie et donc leur degré «d'empowerment» va changer considérablement. Quelques éléments significatifs nous permettent d'avancer une telle hypothèse.

En effet, si on admet que le poids de la femme dans la prise de décision au sein du ménage et à l'intérieur de la famille (même élargie) constitue un bon indicateur de son statut réel, alors on peut penser que les femmes algériennes ont progressivement conquis des places et rôles que la société traditionnelle ne leur reconnaissait pas... Et d'abord le droit à la parole, à une opinion et une volonté propres... qui, à bien des égards sont beaucoup plus importants pour elles que le droit de vote, même si elles s'y conforment à grande échelle.

Elles ont changé le quotidien en silence et sans attendre qu'on leur octroie des droits juridiques. Elles ont, par des stratégies tenaces de contournement et d'évitement, conquis ce qui leur semblait être le plus essentiel : Un large degré d'autonomie, au sein du couple et de la famille y compris au sein de la «'Ayla», pour un aspect qui traditionnellement concerne en premier lieu cette dernière.

On sait que dans la société patriarcale traditionnelle maghrébine, la prééminence des hommes sur les femmes est telle que la mise au monde d'un garçon est autrement plus valorisante que

celle d'une fille. Cette situation générale d'infériorité des femmes est accentuée par un double mécanisme.

- Le premier a trait à la séparation stricte des sexes et à la répartition sociale de leurs places et rôles respectifs. Chacun ayant sa sphère d'influence, ses lieux et ses modes d'expression.
- Le second a trait aux règles successorales de type agnatique. Une lecture fortement misogyne de l'Islam, en particulier dans le rite malékite, a écarté le testament, pourtant explicitement admis dans le Coran (Arkoun, 1991), et retenu un double principe: de quote-part double pour les hommes par rapport aux femmes (sous la justification que les premiers doivent pourvoir intégralement aux besoins du ménage), et surtout qu'une succession ne peut être épuisée que du fait d'un azeb (c'est à dire d'un homme). Un nombre de femmes aussi grand soit-il, ne pouvant y prétendre (Oufriha, 1986 et 1998).

Le Code du statut personnel de 1984 qui consacre cette vision, est le texte de loi le plus controversé par la société algérienne et en particulier par les femmes de toutes les couches sociales et pas seulement celles qui s'expriment à cet égard.

Dans ce contexte, le garçon joue le rôle de «hidjab» c'est à dire de «voile» de «protecteur» de la femme, en particulier en cas de décès du mari puisque seul, il permet d'écarter les collatéraux de la succession (Oufriha, 1986, a). Dans les régions berbérophones régies par des qanouns (1), la situation de la femme est pire en la matière, puisqu'elle est écartée de toute succession. Le rôle du garçon y est alors plus central encore et recherché plus fortement par les femmes. D'où, pendant longtemps un natalisme encore plus exceptionnel dans ces régions.

On comprend alors pourquoi cette préférence forte, pour le garçon prenait des formes absolues dans la mesure où les femmes s'épuisaient physiquement dans des maternités répétitives pour avoir un garçon. D'un point de vue sociologique mais surtout juridique, la meilleure «protection» pour une femme, était (et reste) mais de façon moins forte et plus partielle celle de procréer un garçon qui lui confère dignité, droit social à la parole, c'est à dire pleine maturité et ... amour filial, le seul à être légitimé socialement, car non perturbateur de l'ordre patriarcal (S. Medhar, 1992, 1997).

Cette préférence absolue pour le garçon, dans le cadre d'une société patriarcalo-musulmane, constituait donc une stratégie de sécurité de la part des femmes. Elle explique qu'à l'enquête AARDES de 1970, 41% des femmes interrogées ne désiraient avoir que des garçons. En 1986 à l'ENAF, la représentation sociale de l'enfant en fonction de son sexe commence à changer : 38,2% des couples souhaitent avoir une famille équilibrée en termes de sexes (2 filles 2 garçons). En 1992, il semble n'y avoir plus de discriminations dans les préférences en termes de sexe.

Or, les femmes ne vont plus attendre d'être mère d'un garçon et surtout belle-mère et donc un âge respectable, pour décider ou agir. La remise en cause du pouvoir des belles-mères constitue une véritable révolution dans les mœurs. En effet, ces attitudes et ces comportements sont à l'opposé de celles des femmes dans la société traditionnelle.

Cette montée d'un pouvoir féminin, d'un type nouveau, concerne surtout des femmes jeunes au sein de la famille. Il rejoint, mais ne se confond pas, avec les revendications féministes, bruyantes au champ médiatique mais peu efficaces au plan pratique parce que portées par une minorité occidentalisée et peu en phase avec sa société.

- Cependant, ce bouleversement sociologique et culturel des femmes algériennes, nous semble encore mieux traduit dans le «désir de filles» que massivement les femmes osent exprimer à l'EASME en 1992. Alors que leur statut juridique et les normes de la société patriarcale se conjuguent pour ne leur faire désirer que des garçons et surtout à n'exprimer que ce désir. Ces derniers étant seuls à même de leur procurer la «majorité sociale», la seule véritable majorité pour les femmes qui sont de plus soumises à des majorités multiples par suite de la dualité fondamentale des différentes branches du droit, les unes inspirées du droit français et les autres du fiqh (droit positif) sunnite, malékite tel que cofifi par Sidi Khelil ....

En conformité avec la nouvelle perception qu'elles ont d'elles-mêmes et qui n'est plus négative, les femmes veulent un destin différent du leur pour leurs filles. Cela conforte l'hypothèse émise que leur rôle, leur statut et donc leur poids dans la famille a changé de nature.

Quand on connaît bien la société algérienne et les «discours» des femmes, longtemps stéréotypés et conformes à l'idéologie masculiniste ambiante, l'expression d'un «désir de filles» traduit d'abord et avant tout la nouvelle perception que les femmes ont d'elles mêmes, et qui n'est plus dévalorisée ! (Oufriha, 1998).

Le destin que les femmes voudraient pour leur filles constitue, à notre sens, le meilleur facteur de changement social positivement orienté. Et cela, dans la mesure où dans la société traditionnelle ce sont les mères et les belles-mères qui constituent l'élément central de la reproduction sociale et de ses schémas de comportement puisque ce sont «les mères qui s'opposent aux femmes» (Lacoste - Dujardin, 1985).

Cette attitude exprimée très fortement à l'EASME traduit une véritable mutation : de façon massive (90%) elles ne s'opposent plus au travail salarié de leurs filles.

De façon plus massive encore (96%) elles rejettent le mariage avant 18 ans pour leurs filles. Or, nous savons que c'était ce dernier qui, conclu précocement, compromettait le plus les possibilités de réalisation personnelle des femmes.

Non seulement, elles désirent fortement (79%) que leurs filles poursuivent des études universitaires, mais encore elles sont plus nombreuses (85%) à souhaiter donner le même niveau d'instruction à leurs filles qu'à leurs garçons.

La véritable révolution silencieuse est là, inscrite dans les désirs et les stratégies de femmes, qui ne veulent plus que leurs filles aient le même destin qu'elles. Elles vont donc par leur(s) actions de contournement et de persuasion accompagner et permettre la concrétisation de leurs aspirations.

Ainsi, donc non seulement les femmes expriment un très fort «désir de filles», mais pour ces dernières elles veulent un niveau d'instruction identique à celui des garçons y compris universitaire, un mariage tardif et un travail salarié. Or, il n'y a pas si longtemps, il fallait d'abord se battre contre sa propre mère pour avoir droit à l'instruction et au travail !

Cette attitude exprimée massivement par les femmes traduit un bouleversement des normes et valeurs modelant le comportement des femmes et donc de toute la société.

On est d'autant plus tenté de penser que nous sommes face à une révolution que l'EASME confirme aussi cette tendance du passage d'une fécondité haute vers une fécondité basse avec en particulier la modification des «désirs» exprimés par les femmes, lesquels correspondent à :

- Un désir faible de reproduction parmi les familles larges,
- La préférence d'un niveau de fécondité bas pour atteindre le modèle de famille nucléaire à deux enfants,
- La préférence de reporter l'âge du premier mariage à plus tard,
- L'apparition d'un désir plus fort d'utiliser la contraception parmi les femmes qui ne veulent plus d'enfants.

## **CONCLUSION :**

Deux conclusions majeures peuvent être tirées de l'évolution enregistrée en matière de fécondité en Algérie :

1. Du point de vue des comportements et des stratégies féminines, on note une progressive inversion du modèle fécond, les femmes algériennes ne cherchent plus leur salut dans une descendance nombreuse, laquelle était jusqu'à récemment, une attitude délibérée même si, une bonne dose de conformisme et de contrainte sociale y figurait.

Il y a donc émergence de stratégies de femmes, de stratégies actives et surtout orientées vers des finalités qui ne sont plus ce que leur dictait (partiellement) la Société et leur statut et ce,

malgré l'épée de Damoclès que constitue la remise en oeuvre de la répudiation, qui ne semble plus effrayer autant les jeunes générations lesquelles se battent pour sa suppression et viennent d'obtenir son atténuation. Grâce en particulier à une scolarisation massive, et au développement d'activités, salariées ou non, dans les grandes villes, elles ont développé des attitudes de résistance qui leur permettent des renégociations positives de leur statut. La crise s'est révélée être un puissant catalyseur des mécanismes de redistribution des places et des rôles respectifs, masculins et féminins. Sur le plan sociologique et culturel, on peut mettre à jour un double décalage entre Islam concret et Islamisme politique, statut juridique et statut réel des femmes.

Il y a une montée irrésistible de femmes de plus en plus instruites et surtout compétentes professionnellement et qui ont maintenant moins d'enfants. La véritable révolution silencieuse des femmes auquel nous assistons en Algérie, semble traduire l'émergence d'une modernité propre où «loin de l'individualisme, les femmes algériennes créent des formes nouvelles et originales d'autonomisation». (Djeghloul, 1997).

2. Du point de vue de la liaison développement-démographie, la thèse qui postule une liaison positive et automatique entre progrès économiques et sociaux et baisse de la fécondité est infirmée dans le cas de l'Algérie, comme d'ailleurs dans le cas d'autres pays.

On sait que ce postulat avait été vigoureusement défendu à Bucarest, pour s'opposer à la primauté d'une politique de planning familial, défendue alors uniquement par les pays du Nord.

C'est au contraire, une situation durable de crise(s) en particulier économique qui semble en être le détonateur. Cependant, un tel retournement n'a été possible que parce que l'Etat ayant opéré un revirement doctrinal complet, mène une politique décidée de limitation des naissances en diffusant largement informations et moyens contraceptifs mis à la portée de tous.

Cela a d'abord libéré une demande diffuse et préalable à son action. Cette dernière a cependant fortement diffusé et accéléré le processus. Une telle évolution n'aurait pu avoir lieu cependant, sans les processus modernisateurs antérieurs où l'important processus de scolarisation des femmes semble avoir joué le rôle essentiel.

Ainsi donc, la crise économique et la baisse des revenus qui s'ensuit loin de réactiver les comportements natalistes comme on pouvait le craindre, provoquent la diffusion de la contraception et la limitation du nombre d'enfants à toutes les catégories sociales, abstraction faite de leur niveau d'instruction, d'âge, de résidence.

En fait, dans cette période cruciale, on assiste à l'invention de nouveaux comportements tant démographiques (et en particulier de fécondité) qu'économiques. En particulier la montée de formes nouvelles d'informel trop peu et trop mal analysées, de stratégies familiales et paysannes, pas suffisamment mises à jour, de mouvements migratoires non vraiment élucidés

traduisent tous une recherche d'autonomisation de larges franges de la Société par rapport à l'Etat. D'un Etat qui malgré tous ses discours n'arrive pas à séparer l'Economique du Politique... et qui donc reste empêtré dans sa dimension néo-patrimoniaire, détenteur d'un très vaste secteur public dont il annonce une privatisation qui semble difficile à réaliser tant elle remet en cause les rentes de situation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- L. ADDI (1990) : Etat et Pouvoir - OPU - Alger
- C. ALBAGLI (1994) : - «Le chaos comme système» - In. La Transition chaotique - L.G.D.J. Paris.
- M. ARKOUN (1991) : Lectures du Coran - Edit. Alif - Tunis
- J. AUSTRUY (1995): Le papillon et la chenille - Paris -
- Y. BENABDELLAH (1999) : Economie rentière et surendettement : le cas de l'Algérie. Thèse d'Etat en sciences économiques. Grenoble - Alger
- R. BENKHELIL (1996) : Planification familiale et santé de la reproduction en Algérie : Impact du programme national sur la maîtrise de la fécondité communication - Alger.
- C. BERNARD (1990) : Les femmes salariées et non salariées au Maghreb des travailleuses à plein temps et "hors du temps" In. Gadant, Kasriel (Direction) Femmes au Maghreb au présent : la dot, le travail, l'identité Editions CNRS, Paris.
- M. BOUKELLA (1992) : Politiques alimentaires, Marchés internationaux et dépendance - Revue du CREAD n° 31-32 - Alger
- J. CHARMES (1996) : La mesure de l'activité économique des femmes : Un enjeu toujours actuel pour l'évaluation de leur rôle et pour l'évolution de leur statut dans les pays en voie de développement - In Genre et développement Doc et manuel de CEPED n°5, Paris.
- J. COUSSY (1996) : Préface au livre : L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie, op citée.
- N. DEKKAR (1997) : Population et phénomène sociaux en Algérie -CENEAP - FNUAP - Alger.
- C. DIB-MAAROUF (1984) : Fonctions de la dot dans la cité algérienne - le cas d'une ville moyenne et de son "Haouz" - OPU - Alger.
- A. DJEGHLOUL (1997) : Quand les Algériennes inventent leur modernité - Annuaire Nardjess,

- P. FARGUES (1988) : La baisse de la fécondité arabe In. Population n' 6, INED
- // (1986) : Monde Arabe -. La Citadelle domestique - In. Histoire de la Famille - A. Collin
- A. HENN1 (1991) L'informel en Algérie - E NAG - Alger
- A. KOUAOUCI (1992) : Familles, Femmes et Contraception en Algérie. Contribution à une sociologie de la famille algérienne - CENEAP - FNUAP - Alger
- S. LATOUCHE (1992) : L'Occidentalisation du Monde - GALMA - La Découverte - Paris
- // (1991) La planète des naufragés Essai sur l'après développement - La Découverte - Paris
- // (1986) : Faut-il refuser le développement PUF - Paris
- T. LOCOH (1996) : De la démographie, des femmes, des hommes - In. Genre et Développement: des pistes à suivre - Doc et Manuel CEPED - Paris.
- F. Z. OUFRIHA (2000) : L'informel en Algérie : d'un informel à un autre - colloque Tlemcen.
- // (2000) : Marché du médicament et libéralisation interne et externe de l'économie - rapport de recherche CREAD.
- // (1999) "Femmes algériennes : la révolution silencieuse" In. Maghreb-Machrek, Paris.,
- // (1995) : L'extension de la privatisation dans le secteur de la santé - rapport banque mondial.
- // (1994) : Lectures de l'Islam et pratiques du développement - In. La Transition Chaoticiue - Edit. LGD.J - Paris -
- // (1990) : Médecine gratuite forte augmentation des dépenses de santé et crise de l'Etat socialo-providenqe en Algérie - Cabier.du CREAD - Algérie.
- J.J. SALOMON et aii (1994) : La quête incertaine - Edit. Seuil - Pa.-is
- D. TABUTIN (1995a) : Un demi siècle de transitions démographiques dans les régions du Sud In. Transitions démographiques et Sociétés - Edit. Acadimia - L'Harmattan.
- // (1995b) : Les transitions démographiques en Afrique du Nord, Théories, faits et facteurs, In Transitions démographiques et sociétés. Op citée.

// (1986) : Les transitions de mortalité dans le Tiers Monde In. Les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement - Edit. L'ORSTOM - Collection, Colloques et Séminaires.

D. TABUTIN (1980) : La théorie de la transition démographique comme théorie de la fécondité - Working paper - Département de démographie - UCL.